

Fondation en faveur des adultes
en difficultés sociales



**rapport d'activités
2018**

Le mot de la présidente

Depuis de nombreuses années, le Conseil d'État attend de la FADS une relecture de ses activités impliquant la séparation d'avec certains secteurs historiques de son activité et une spécialisation toujours plus fine dans l'accueil et surtout l'hébergement des personnes en difficultés sociales. Et donc, depuis de nombreuses années, le personnel de la FADS se remet en question, fait évoluer sa manière de travailler, inaugure de nouvelles méthodes pour accueillir nos bénéficiaires, invente de nouvelles prises en charge, avec une grande conscience professionnelle et un esprit d'équipe remarquable.

Au nom du Conseil de Fondation, je leur adresse nos remerciements.

Dans le même temps, compte tenu des difficultés financières rencontrées par notre canton, les budgets alloués aux institutions dépendant du SIAM puis du SAHA sont de plus en plus serrés et difficiles à la fois à élaborer et à honorer.

La crainte est bien sûr que la qualité de nos prestations n'en souffre.

Là encore, toutes les personnes œuvrant au sein de la FADS, de la direction à l'administration, à l'intendance ou sur le terrain, font preuve d'inventivité et de grandes facultés d'adaptation pour s'assurer que cela n'arrivera pas.

Et là aussi, il m'appartient de leur exprimer la reconnaissance du Conseil de Fondation.

2018 a été marquée par le départ de Nadège Gasté Miserez. Secrétaire de direction pendant plus de 12 ans, elle remplissait une fonction précieuse au sein de la FADS, secondait la direction, assurait le suivi des dossiers et accueillait les demandes du personnel, des usager-ère-s et des services partenaires. Durant 4 ans, elle a ensuite occupé le poste d'administratrice/directrice adjointe. Chacun sait combien sa présence et la qualité de son travail ont été précieuses pour notre Fondation. Nous lui souhaitons le meilleur pour la suite de sa carrière.

Pour assurer le fonctionnement optimal de la Fondation, nous avons engagé Madame Sabrina Pupillo, arrivée du milieu hospitalier universitaire avec un bagage professionnel remarquable, au poste d'administratrice. Nous lui souhaitons la bienvenue.

L'année 2018 est « une année de transition » comme les années qui l'ont précédée et certainement comme celles qui vont la suivre, en espérant qu'une certaine stabilité pourra néanmoins bientôt s'installer pour la FADS, son personnel et ses usager-ère-s.

Claudine Stähli-Wolf
présidente

L'année 2018 a démarré « sur les chapeaux de roues ».

La non-acceptation du budget 2018 de l'Etat par le Grand Conseil en décembre 2017 a provoqué une multitude de conséquences :

- gel des contrats d'insertion socio-professionnelle,
- gel des investissements,
- allocation des ressources financières uniquement pour les charges courantes.

Après deux mois de désarroi, le Grand Conseil a voté le budget 2018. L'effet final est une réduction linéaire de -2% des déficits reconnus. C'est donc avec un budget « amputé » de Fr. 50'000.00, soit un montant de déficit reconnu de Fr. 2,69 millions, que la FADS a continué à œuvrer pour les adultes en difficultés sociales.

Dans le secteur de l'Hébergement, le moment « phare » a été le bilan des deux ans d'existence du dispositif des Hébergements différenciés. L'objectif premier, qui consistait à mobiliser les personnes logées à l'hôtel, est atteint : le résultat montre une nette baisse du nombre de personnes logées en hôtel (diminution d'une soixantaine de personnes/jour logées à l'hôtel entre mars 2016 et mars 2018).

Ce « succès » ne doit pas cacher une dure réalité découverte : la présence d'adultes souffrant de troubles psychiques non stabilisés et de poly-addiction, et ne pouvant rentrer dans une démarche d'accompagnement. Cette situation est liée à la réduction des durées d'hospitalisation et du nombre de lits dans le domaine de la psychiatrie et la mise en œuvre du dispositif des Hébergements différenciés. Aujourd'hui, il est constaté la réponse inadéquate proposée par la FADS, dans le cadre de ses structures d'hébergement, par rapport aux besoins de ces personnes. La gestion et la prévention de la violence sont des activités quotidiennes pour les équipes des Hébergements différenciés, au détriment des prestations d'accompagnement social. Un renforcement de la présence des professionnels dans les hébergements devrait être entrepris afin de garantir tant la sécurité des bénéficiaires que celles des gérants sociaux et éducateurs.

Le Foyer de Prébarreau (FMP) renforce son positionnement dans l'accompagnement et la réinsertion sociale de la personne ayant des troubles psychiques. Un deuxième studio « d'essai » a été réalisé durant l'année 2018 et sera ouvert en janvier 2019. La baisse de la moyenne d'âge des adultes accueillis interpelle FMP sur cette jeunesse « mal dans sa peau ». A la lecture de la réalité vécue à FMP, l'évolution souhaitée par l'Etat dans le dispositif du suivi des jeunes en difficultés sociales interroge sur les conséquences humaines dans la rapide mutation attendue.

Les collaborateurs-trices de Trait d'Union ont vécu une année 2018 placée sous le signe du changement à venir. En effet, les travaux préparatoires à la fusion d'AREA (alfaset) et de Trait d'Union, pour créer le centre neuchâtelois de réhabilitation au 1er janvier 2019 sous l'égide d'alfaset, a occasionné des inquiétudes et des questionnements. Il est relevé la bienveillance du cadre dans lequel se sont déroulés les discussions et échanges avec alfaset. La complication principale découle de la suppression de la fonction de responsable de Trait d'Union due à l'exigence de l'Etat de réaliser une économie dans la réalisation de cette fusion. Jean-Paul Robert, responsable de Trait d'Union

jusqu'au 31 décembre 2018, a collaboré activement et pleinement à la réunion des deux structures malgré « l'épée de Damoclès » présente au-dessus de son avenir professionnel. La FADS le remercie chaleureusement pour son engagement professionnel en faveur des travailleurs et de ses collègues, sans exprimer aucun ressenti à l'encontre des institutions. Un poste convenant à Jean-Paul Robert s'est libéré à la FADS, ce qui a permis de lui garantir un avenir professionnel.

Pour Feu-Vert Entreprise, l'année 2018 était celle de la dernière chance. Un processus d'économie, demandé par l'Etat, devait être entrepris dans un environnement incertain. Le gel des contrats d'insertion socio-professionnelle a été le premier caillou dans la chaussure. La mise en place du nouveau dispositif IP (insertion professionnelle), sous l'égide du Service de l'Emploi, est devenue concrète pour Feu-Vert Entreprise en fin 2018.

Pour marcher dans la bonne direction, l'équipe de Feu-Vert Entreprise s'est adjoint « une boussole externe » représentée par une conseillère en management et coach. Un deuxième pari a été pris en engageant un ouvrier polyvalent-peintre pour permettre de doubler les chantiers et assurer une entrée financière.

Grâce à l'engagement actif de l'équipe de Feu-Vert Entreprise, cette année se termine avec un résultat financier présentant un excédent de recettes et le chemin à parcourir pour Feu-Vert Entreprise commence à se dessiner sur la carte de l'insertion socio-professionnelle.

Sur demande de certains services sociaux régionaux (SSR) et curateurs, la FADS a développé l'accompagnement social ambulatoire. Au travers de cette prestation, le maintien à son domicile propre de la personne en difficultés sociales est le but. Par un « démarchage » auprès des gérances immobilières, il a été possible d'éviter une expulsion de locataires en mobilisant le réseau de ceux-ci et en les suivant dans l'accomplissement de leurs activités quotidiennes. La demande d'ASA dépasse les ressources en personnel disponibles au sein de la FADS. Le défi de 2019 sera d'obtenir une augmentation de celles-ci.

De manière globale, un ressenti de retrait des collectivités publiques dans l'aide à la personne en difficultés sociales est perçu par la FADS. Il est souhaité rappeler ici cette phrase inscrite dans le préambule de la Constitution helvétique : « la force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres ». La prise en charge de la précarité est une question sociétale. C'est à elle de se déterminer sur les ressources à allouer et à en assumer les conséquences. Car « avoir été préservé par le destin n'est ni un sujet de honte ni un sujet de gloire, c'est un avertissement... »¹

Jean Messerli
directeur

¹ Friedrich Dürrenmatt

Nous remercions la Loterie Romande qui a soutenu financièrement la Fondation avec un montant de Fr. 155'000. Grâce à cet argent, les bénéficiaires des hébergements de la FADS voient leurs conditions d'hébergement s'améliorer, les travailleurs de Trait d'Union se détendent dans une cafétéria accueillante et les travailleurs de Feu-Vert Entreprise sont équipés d'un outillage adéquat.



«Les grandes choses sont faites d'une série de petites choses mises ensemble.»

Vincent Van Gogh

Accueils et accompagnements sociaux en résidentiel et en ambulatoire

L'hypothèse déjà émise sur le rapport 2010/11 par Bernard Chavaillaz se confirme. Nous observons effectivement une augmentation des demandes d'admission pour de jeunes adultes en rupture sociale, en conflit avec leur famille et sans formation. Comme pour les années précédentes, les personnes accueillies et accompagnées au foyer de Prébarreau ont entre 18 et 25 ans. La majorité des demandes d'admission proviennent du centre neuchâtelois de psychiatrie (CNP). Le taux d'occupation moyen du Foyer de Prébarreau durant l'année 2018 est de 93%. Durant cette période, quatre personnes ont quitté le foyer pour des appartements privés ou protégés. Le nombre d'accompagnements ambulatoires (ASA) se situe entre 11 et 16 personnes.

Deuxième appartement annexe

Afin d'accompagner les personnes accueillies aux Foyer de Prébarreau dans leurs objectifs d'autonomisation, un nouvel appartement d'essai a été créé durant cette année. Deux appartements situés dans la structure même du foyer font dorénavant partie de son équipement. Ils sont tous deux occupés à ce jour.

Avec son positionnement intermédiaire entre les structures de soins en santé mentale, la réinsertion sociale et l'ambulatoire, le foyer de Prébarreau, en tant que structure de réhabilitation, accompagne les personnes vers plus d'indépendance afin qu'elles parviennent à fonctionner favorablement dans leur environnement social. Ces deux appartements d'essai sont une transition vers un logement durable et stable. Ils font partie d'un processus d'accompagnement par étapes et s'offrent comme plateforme à partir de laquelle ces personnes pourront construire leur inclusion sociale. Ces appartements font ainsi partie d'une stratégie plus large et délibérée : favoriser le développement des compétences des personnes accueillies tout en leur permettant de s'inscrire dans un processus de valorisation de leur image. Pour ces hommes et ces femmes, le fait d'avoir leur propre appartement représente un facteur d'inclusion et de valorisation de leur rôle social qui a toute son importance. À l'intérieur de ce processus, les éducateurs du Foyer de Prébarreau sont des facilitateurs. Ils accompagnent ces personnes dans cette transition en facilitant leur intégration dans la communauté d'une part et en leur permettant de se maintenir dans leur logement d'autre part. Leurs interventions se divisent le plus souvent en deux étapes. Une première étape en résidentielle et une seconde étape en ambulatoire au moyen de suivis ASA. Pour les personnes accueillies au Foyer de Prébarreau, cette transition vers un appartement privé peut être critique et nécessite un soutien particulier, voire intensif. En favorisant l'autodétermination de la personne et au moyen de différents outils pragmatiques et structurés à l'image de ces deux appartements d'essais, les éducateurs facilitent l'engagement de la personne dans la réalisation de son projet d'autonomisation.

Collaborations

Au cours de cette année 2018, nous avons développé des synergies entre les différents secteurs de la FADS. Les admissions sont analysées par des représentants-es des différents sites au moyen de la «plateforme admission». Des entretiens de «préadmission» au CNP à Préfargier ont également été initiés où des collègues des hébergements simples et du foyer de Prébarreau se

retrouvent dans le but de mettre en commun les regards et de définir une orientation pour la suite du processus d'admission. La collaboration avec le CNP se fortifie également avec la mise en place d'une équipe mobile prête à intervenir au foyer de Prébarreau sur demande. Il est également prévu que des unités du CNP à Préfargier viennent visiter le foyer afin de mieux se connaître et d'intensifier la collaboration.

Ressources humaines

Dès le mois de juin 2018, Catherine Trudel a été engagée en tant qu'éducatrice à 30%. Elle travaille à ce jour à 80%. Très vite, Catherine a su s'intégrer dans l'équipe et se faire apprécier par l'ensemble de ses collègues.

Dès le mois de juillet 2018, Marc Lauffer a été engagé en tant qu'éducateur à 50%. Il travaille à ce jour à 60%. Marc est au bénéfice d'une riche expérience en travail social et une collaboration de qualité s'est également rapidement mise en place.

En milieu d'année, nous avons pris congé d'Ayfer Ummel, veilleuse durant quatre ans au Foyer de Prébarreau. Elle relève de nouveaux défis dans un milieu composé de culture et de gastronomie à La Chaux-de-Fonds. Nous lui souhaitons également plein succès dans ses nouvelles activités. Cette année 2018 a été marquée par l'absence de plusieurs membres de l'équipe. Deux collègues étant pour l'heure toujours en arrêt de travail.

Stagiaires

En 2018, pour la première fois, le Foyer de Prébarreau accueillait simultanément deux étudiantes en formation dans des filières différentes.

D'un côté, Madame Nawal Roulin a effectué son premier stage HES à «temps partiel», en combinant son temps de formation avec un emploi et une vie familiale. Mme Roulin, grâce à ses expériences passées et sa capacité d'organisation, a su jongler avec les horaires et les contraintes institutionnelles pour réussir à atteindre ses objectifs de formation.

De l'autre côté, pour donner suite à une demande spécifique, nous avons accueilli Madame Melissa Junod pour une formation CFC d'Assistante Socio-Éducative (ASE) dans le cadre d'une reconversion professionnelle en deux ans. Madame Junod s'est lancée dans cette formation en vue de continuer ensuite vers un diplôme d'éducatrice sociale.

Les deux jeunes femmes, avec leurs bagages, leurs expériences professionnelles passées et leur personnalité ont été confrontées à la pratique éducative telle que vécue au foyer. Les exigences de leurs écoles respectives étant différentes, cela représentait un beau défi tant pour elles que pour l'équipe du foyer. Chacune s'est appliquée à faire connaissance avec le milieu institutionnel ainsi que les autres secteurs de notre Fondation. Elles ont ainsi pu profiter de passer aux ateliers Trait-d'Union ainsi que dans les hébergements pour y découvrir la richesse et la variété des accompagnements de la FADS. Elles ont aussi découvert les facettes du travail en réseau et des différentes personnes intervenant autour des résidents.

Il a été relevé que les résidents du foyer sont eux aussi impliqués directement dans ces démarches de formation; ne sont-ils pas les principaux concernés? Ils ont été remerciés pour leur disponibilité et le bon accueil qu'ils offrent aux personnes en formation.

L'équipe au complet participe activement à la formation en prenant du temps pour expliquer le travail quotidien et intégrer les stagiaires dans le travail en équipe et en réseau. En résumé: écouter, rassurer, encourager, expliquer, confronter, etc.

Merci à chacun pour sa participation active.

Olivier Jornod
praticien formateur

Formation continue

Comme chaque année, un membre de l'équipe éducative suit le cours Profamille dispensé par l'AFS sur le site de l'hôpital de Préfargier. Durant une année aux côtés de familles ou autres proches de personne souffrant de schizophrénie, Christophe Bessero apprend à mieux comprendre les symptômes de cette maladie et à développer des compétences supplémentaires pour encadrer ces personnes.

Accompagné durant 12 mois par Bernard Chavaillaz en tant que praticien formateur, Joël Zwahlen est arrivé au bout de sa démarche VAE (validation des acquis par l'expérience) qui vient attester son titre d'éducateur.

Chaque membre de l'équipe éducative participe aux supervisions professionnelles hebdomadaires et à la journée de supervision annuelle avec l'appui de M. Daniel Stern, Superviseur et Psychothérapeute FSP au CERFASY à Neuchâtel.

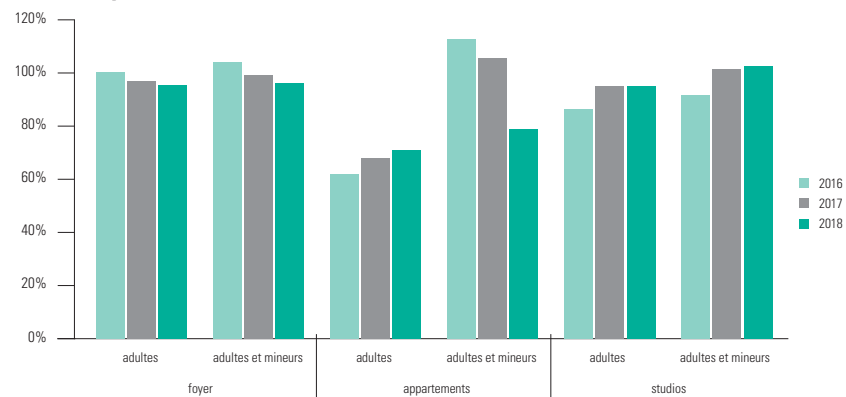
En guise de conclusion, je profite d'exprimer mes remerciements à notre directeur, Monsieur Jean Messerli, qui nous a épaulés de manière plus intensive en l'absence de notre responsable. Ma reconnaissance va également à toute l'équipe du Foyer de Prébarreau. Chaque collaborateur et collaboratrice a su se maintenir et interagir dans une dynamique d'interdépendance tout au long de cette année. Chacun et chacune s'est impliqué et s'est organisé dans ses responsabilités en dépit de l'accroissement de la charge de travail. Le professionnalisme, les interactions, la réciprocité et la considération des uns et des autres donnent sens à cette citation de Vincent Van Gogh citée en introduction «Les grandes choses sont faites d'une série de petites choses mises ensemble.» De grandes choses ont effectivement vu jour au foyer de Prébarreau durant cette année 2018.

Joël Zwahlen
responsable de foyer a.i.

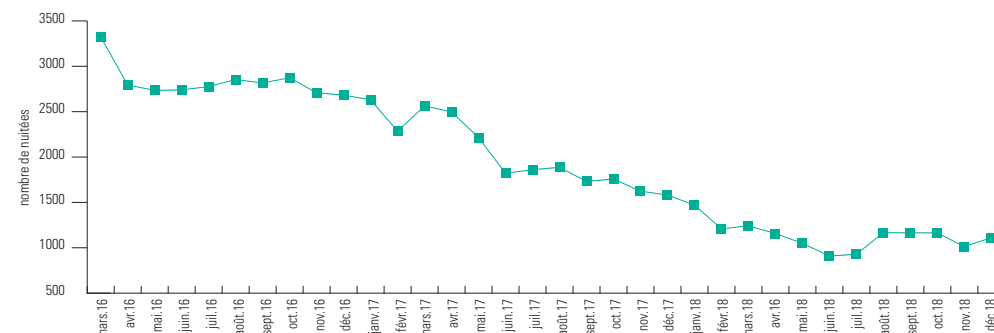
Résultats comparés

■ Hébergement Feu-Vert ■ Hébergement du Rocher ■ Foyer de Prébarreau

Taux d'occupation des hébergements



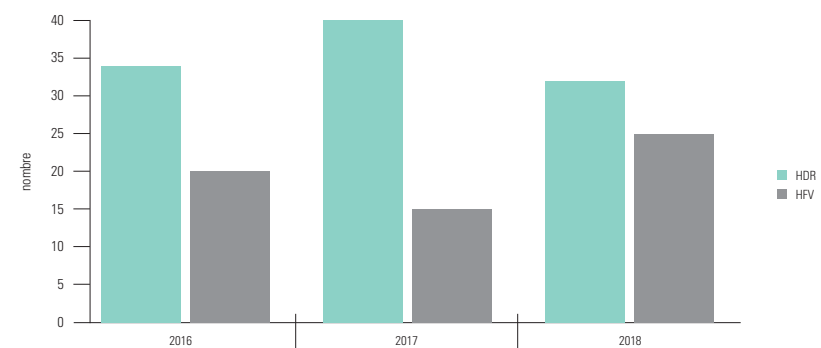
Hébergement dans les hôtels



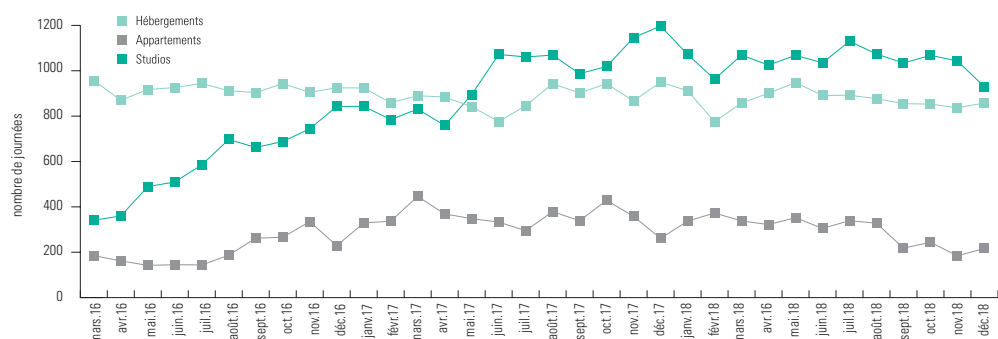
Hébergements à Feu-Vert, au Rocher, en appartement et en studios



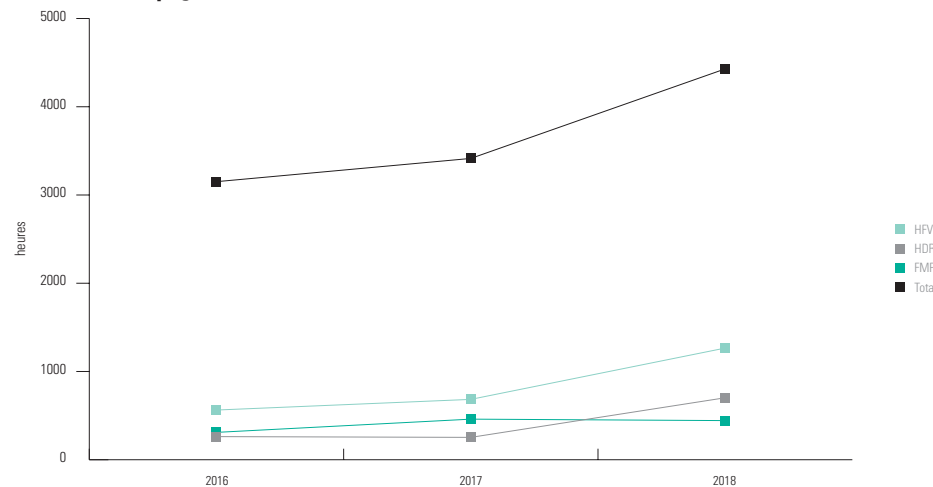
Accueils de nuit



Hébergements à Feu-Vert, au Rocher, en appartement et en studios, nombre de journées



Accompagnements socio-ambulatoire (ASA)



Feu-Vert Entreprise

L'année 2018 de Feu-Vert Entreprise a été une année de mobilisation, de réflexion et de changements, qui sont des composantes désormais incontournables pour mener à bien la mission du secteur.

Mobilisation tout d'abord car l'absence d'un budget au niveau de l'Etat de Neuchâtel au début janvier a eu des conséquences immédiates pour Feu-Vert Entreprise. Le gel des contrats d'insertion socio-professionnelle (ISP) touchait au cœur même de la mission et de la raison d'être de Feu-Vert Entreprise. Toute l'équipe, travailleurs compris, s'est activée afin d'alerter les pouvoirs publics et la population sur l'importance de maintenir des structures destinées à la réinsertion de personnes en situation précaire. Feu-Vert Entreprise a participé à la conférence de presse de février et à la manifestation de mars, organisées et coordonnées par le collectif « comité cantonal anti-crise ». Un film mettant en scène les travailleurs de Feu-Vert Entreprise, tourné fin 2017, a été largement diffusé afin de sensibiliser partenaires et interlocuteurs à la thématique de la réinsertion.

L'équipe de Feu-Vert Entreprise a travaillé à sa réorganisation après les départs successifs du responsable, de l'adjoint technique, du contremaître du domaine menuiserie ainsi qu'à l'arrivée de Mathieu Prétot, responsable technique dès le 01.12.2017 et de Bastien Abplanalp, contremaître secteur menuiserie dès le 01.02.2018. Chacun a pu prendre ses marques dans cette nouvelle configuration.

L'équipe s'est également mobilisée, avec le soutien du directeur de la FADS, M. Jean Messerli, pour redéfinir le concept global d'intervention, les missions et les objectifs de Feu-Vert Entreprise, ainsi que pour repenser les moyens dont celle-ci dispose pour les réaliser. La réflexion a aussi porté sur la rentabilité des diverses prestations de Feu-Vert Entreprise, avec pour conséquence la décision de cesser l'exploitation du secteur menuiserie en fin d'année. Cet arrêt coïncidait également avec le départ de Bastien Abplanalp, qui a saisi l'opportunité de s'engager auprès d'une autre institution afin d'y suivre une formation de maître socioprofessionnel (MSP). L'organisation du secteur peinture a dû être modifiée suite à l'absence prolongée, puis au départ d'André Jornot. Son remplaçant, M. Frédéric Tomat, a insufflé à ce secteur une nouvelle dynamique et, au vu d'une forte augmentation de la demande, il a été nécessaire d'engager également un ouvrier-peintre en contrat à durée déterminée afin de réaliser les chantiers dans les délais.

La pérennité financière de Feu-Vert Entreprise n'est pas assurée malgré des résultats encourageants quant à la rentabilité des chantiers en 2018. Le travail de réflexion et les décisions prises ont abouti à la mise en œuvre d'un contrat de prestations au sein du dispositif d'insertion ISP/ODAS (en remplacement d'une garantie de déficit), contrat qui permet à Feu-Vert Entreprise de poursuivre ses activités en 2019.

Au niveau des travailleurs, Feu-Vert Entreprise a dû faire face à un manque d'effectif important durant toute la période estivale. En matière de recrutement, Feu-Vert Entreprise dépend entièrement des services placeurs, à savoir les services sociaux du canton, qui eux-seuls sont habilités à proposer des candidats pour les différents programmes d'insertion. Feu-Vert Entreprise n'a aucun

moyen de recruter par elle-même de nouveaux travailleurs. Le nombre de candidats proposés par les services placeurs n'a pas été suffisant pour atteindre le quota, fixé à 10 postes à 100% sur l'année. Il convient de préciser à ce propos que toutes les candidatures proposées n'aboutissent pas à la conclusion d'un contrat ISP (environ un quart des candidats ne conviennent pas ou ne sont pas intéressés).

Ces variations d'effectif ont eu pour conséquence des retards dans l'exécution de certains chantiers ainsi que sur leur rentabilité. Cette situation a aussi engendré beaucoup de pression pour les contremaîtres, qui ont dû à la fois pallier l'absence de travailleurs en exécutant eux-mêmes une part importante du travail, garantir la bonne exécution des travaux, et veiller à l'encadrement et à la formation des travailleurs, dans le respect des normes de santé et sécurité au travail. La situation s'est toutefois normalisée et stabilisée durant le dernier trimestre.

Durant l'année 2018, 46 personnes ont été encadrées par l'équipe de Feu-Vert Entreprise, pour quelques semaines ou quelques mois. Il s'agit en majorité de Suisses (20) ou de personnes ayant obtenu la naturalisation (8). Les autres participants viennent principalement d'Afrique (12), d'Europe (4) ou de contrées plus lointaines (2).

Les résultats en termes de réinsertion sur le marché de l'emploi restent faibles : 4 personnes ont quitté Feu-Vert Entreprise pour un emploi temporaire, 1 personne a débuté un contrat d'apprentissage. Pour les autres travailleurs, en fonction de leur parcours, certains ont poursuivi leur processus à Feu-Vert Entreprise ou ont été intégrés dans d'autres mesures d'insertion, d'autres encore ont quitté Feu-Vert Entreprise, avant terme ou non, parfois renvoyés, pour divers motifs (inadéquation du programme, faute grave, problématiques personnelles, maladie, manque d'investissement, de motivation, etc.).

Dans tous les cas, quelle que soit l'issue individuelle du passage à Feu-Vert Entreprise, l'équipe d'encadrement a tout mis en œuvre, avec cœur et professionnalisme, pour aboutir à une réinsertion. Faute d'y réussir, elle a accompagné chaque travailleur, avec la même volonté et le même soutien, pour lui redonner confiance dans ses capacités de travail et d'intégration dans une équipe et dans la société, pour qu'il continue à évoluer dans la réalisation d'un projet de réinsertion et dans la construction de son avenir.

L'équipe est motivée, convaincue de son rôle et de l'utilité de la mission de Feu-Vert Entreprise. Elle entend poursuivre ses efforts, dans les années à venir, pour la réinsertion du plus grand nombre possible de personnes en situation précaire dans le marché de l'emploi dans les secteurs qu'elle exploite et, si cela est réaliste, dans d'autres secteurs du bâtiment.

Valérie Nicolet
conseillère en réinsertion

Hébergement différencié

Après deux ans de fonctionnement du projet des hébergements différenciés (HD), celui-ci a été validé le 1er juin 2018 par l'Etat de Neuchâtel, devenant ainsi un dispositif institutionnel reconnu. La FADS est devenue alors le pôle de compétences de l'accueil d'urgence du canton de Neuchâtel. Offrir un autre lieu de vie à la population précarisée des hôtels dans le but de promouvoir son intégration demeure l'objectif principal des HD.

La FADS propose deux antennes pour les accueils des adultes en difficultés sociales, l'hébergement Feu-Vert à La Chaux-de-Fonds et l'hébergement du Rocher à Neuchâtel. La capacité d'accueil de l'hébergement simple¹ se limite à 30 lits. Toutefois, par manque de places, les professionnel-le-s sont également contraint-e-s d'orienter les personnes demandeuses dans des hôtels partenaires. La permanence est assurée par un-e professionnel-le 24h/24h, 365 jours par an. Ainsi, cela permet de répondre jour et nuit aux demandes d'accueil d'urgence et aussi aux demandes d'accueils d'une nuit, accueil de maximum une nuit proposé aux non ressortissant-e-s neuchâtelois-es de passage dans le canton.

En plus du gîte et du couvert, l'hébergement simple propose comme prestation une permanence éducative 2x par semaine accessible à toute la population accueillie en hôtel et dans les deux hébergements. Ce lieu offre la possibilité aux personnes d'élaborer et d'accomplir des projets de vie avec le soutien d'un-e professionnel-le.

Se retrouver momentanément sans solution de logement représente le dénominateur commun de la population accueillie au sein des HD. Par ailleurs ces personnes rencontrent diverses problématiques : rupture familiale, professionnelle, et/ou scolaire, troubles psychiques diagnostiqués ou non détectés, problématiques d'addictions (alcool, drogues, médicaments), violence conjugale, etc... Il est à souligner que la cohabitation des personnes souffrant de problématiques comportementales a fait émerger de la violence au sein des hébergements. L'encadrement à l'interne n'est pas suffisant et une réflexion doit être menée quant aux perspectives d'accompagnement envisagées pour cette population dite «sans demande». Pour pallier à cette réalité et faire face à ces situations complexes, des binômes «gérantes sociales/gérants sociaux et éducatrices/éducateurs» ont été mis en place pour intervenir tant dans les hébergements que dans les hôtels.

Parallèlement, la FADS loue 37 places en studio et 7 places en appartement collectif où une équipe éducative intervient en ambulatoire. Ces logements extérieurs favorisent l'indépendance et la responsabilisation des personnes qui y sont accueillies. Elles sont inscrites dans une dynamique de participation sociale de par l'intégration de ces logements dans la cité. Cette prestation s'avère tout de même avoir une limite. Son accès peut s'avérer difficile selon le profil de la personne (perturbation du voisinage, manque d'autonomie, mise en danger, etc.). Nous devons aussi tenir compte des exigences des gérances.

La FADS propose également l'accompagnement social ambulatoire (ASA). Cette prestation est destinée aux personnes possédant leur propre logement. Elle a pour objectif de prévenir la perte du logement et de favoriser le maintien à domicile des adultes en difficultés sociales. Un partenariat avec les gérances a été établi pour favoriser l'accès de cette population à des baux privés et

pour favoriser la prévention de la perte d'un logement avec le soutien de nos interventions. Les démarches de sensibilisation auprès des gérances neuchâteloises sont positives car une ouverture s'opère envers cette population précarisée.

Depuis la mise en place des HD, nous menons des groupes de travail avec les différents partenaires du dispositif neuchâtelois afin d'optimiser nos collaborations pour l'accompagnement de cette population. Des démarches ont notamment été entreprises auprès de l'office de protection de l'adulte, l'office d'exécution des sanctions et de probation, le Service d'aide aux victimes d'infractions, la police et le CNP.

Aujourd'hui, il est possible de dire que ce dispositif neuchâtelois des HD est une nécessité dans notre canton. Les demandes sont quotidiennes et la (ré)intégration sociale des personnes accueillies est au centre de notre mission. Il nous paraît primordial de considérer la personne là où elle se situe dès son arrivée et lui offrir la possibilité de trouver sa place dans la société.

¹ Par hébergement simple, on entend un hébergement sans accompagnement, individualisé, tel qu'envisagé dans le projet initial.

Rapport de la Plateforme d'évaluation et d'orientation des demandes d'accueil

La Plateforme est l'organe décisionnel de la FADS dans l'évaluation et l'orientation des demandes d'accueil. Ses décisions sont transmises au demandeur et/ou aux membres du réseau. En cas de besoin, un membre du réseau d'un demandeur peut être invité à la Plateforme pour débattre de ladite demande d'accueil.

En 2018, le fonctionnement de la Plateforme a été revu. En lieu et place des rencontres physiques hebdomadaires, une conférence téléphonique est organisée tous les mardis matins entre les référents des trois hébergements. Les demandes courantes sont passées en revue et un secteur est défini comme responsable du suivi.

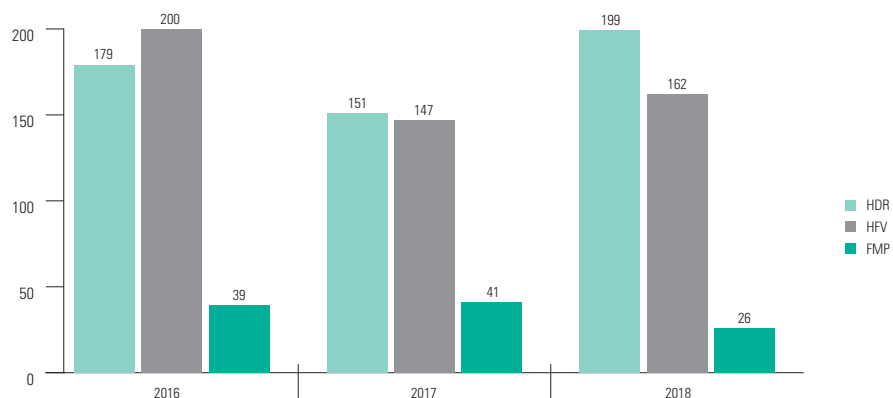
Mensuellement, une séance est agendée en présence des référents, des responsables des trois hébergements, des responsables de Trait d'Union et de Feu-Vert Entreprise et de la direction. Lors de ces « bilans mensuels », les situations complexes et critiques sont discutées et approfondies. Ces réunions abordent aussi la question de réorientation d'un bénéficiaire accueilli à la FADS dans une institution partenaire.

Environ 492 demandes ont été traitées en 2018 dont 387 concernant des demandes d'hébergements. Le solde concernait Trait d'Union et Feu-Vert Entreprise. Le demandeur est la personne elle-même, un service social, un curateur, un membre de la famille ou une connaissance.

Pour prévenir les actes de violence dans les hébergements, la Plateforme a, malheureusement, dû instaurer une liste des personnes exclues de la FADS suite à un comportement inadmissible (violence, menace). L'inscription d'une personne sur cette liste n'est jamais définitive. Lors d'une nouvelle demande, la Plateforme contactera le réseau afin de déterminer une possible réintégration dans un hébergement de la FADS.

Jean Messerli
directeur

Nombre de demandes Plateforme



Rapport d'activité TDU 2018

Trait d'union a commencé l'année 2018 par une diminution de poste de 30%. Mariève Schwab et Véronique Ulli ayant accepté d'être engagées désormais à 50% comme Maîtresse socioprofessionnelles.

Suite à cette diminution de 3 périodes d'ateliers, nous avons très vite constaté que les interactions sociales sur le site des Tunnels 38 baissaient par le manque de travailleurs œuvrant sur place. Les échanges avec alfaset sur la reprise par leur fondation des Ateliers TDU au 01.01.2019, nous ont beaucoup fait réfléchir. La FADS serait-elle toujours d'accord que Trait d'union continue l'entretien de la propriété du Foyer de Prébarreau ?

De plus, il est aussi à noter que le responsable de l'atelier séchage et conditionnement, basé sur le site du FMP, M. Stéphane Delay nous quitterait après l'été 2018, suite à la fin de sa formation de Maître socioprofessionnel et que cet atelier s'arrêterait également.

Une évidence nous est apparue, il faut arrêter l'atelier jardin et M. Steve Favez responsable de cet atelier, rejoint le site des Tunnels 38, se forme et ouvre des périodes en céramique et peinture. Ainsi, Feu-Vert-Entreprise pourrait reprendre l'entretien de la propriété du FMP et cela ne toucherait peu le budget de la FADS.

C'est ce qui s'est fait l'été 2018, l'atelier jardin s'est fermé et Feu-Vert Entreprise a repris le mandat de TDU sur le Foyer de Prébarreau. Steve Favez s'est formé en céramique et en peinture. Il a ouvert petit à petit d'autres espaces possibles à Tunnels 38.

Sur le plan du rapprochement avec alfaset, un dossier a été déposé en commun au Conseil d'Etat avant l'été, dossier qui a été accepté dans son ensemble, avec remerciements.

Pour la mise en pratique de ce rapprochement, deux groupes de travail se sont formés : Le premier entre les directions respectives et leurs administrations et un autre, dit plus de terrain avec, les Maîtres socioprofessionnels, les répondants pédagogiques et cela avec mon soutien et ma participation.

Une première rencontre de contact a eu lieu le 02 octobre sur les deux sites de TDU et d'AREA afin de mieux faire connaissance et échanger sur les différentes pratiques. Puis une séance d'information a été donnée aux travailleurs de TDU, le 23 octobre en présence de M. Barbezat, directeur général et M. Pierre Guillaume-Gentil, répondant pédagogique du bas du canton pour alfaset.

Il est évident que beaucoup de choses devaient se passer pour que soit fonctionnel Trait d'union au 1er janvier 2019, cela a évidemment chargé l'équipe sur place ainsi que l'administration d'Alfaset. Trait d'union et la FADS ont toujours fonctionné rapidement. Ayant une organisation simple avec, une équipe de Maître socioprofessionnel, un responsable des Ateliers et un directeur, tandis qu'alfaset est un grand paquebot avec une hiérarchie assez importante et forcément moins mobile. Il a été assez compliqué d'être au clair sur le fonctionnement à la rentrée 2019, qui s'occupe de quoi ? à qui s'adresser ? etc. . .

Néanmoins petit à petit les choses se sont mises en place et éclaircies. Trait d'union a rejoint alfaset après des vacances de fin d'année 2018 bien méritées !

Jean-Paul Robert
responsable des Ateliers Trait d'union

Organes de direction au 31 décembre 2018

Conseil de fondation

Claudine Stähli-Wolf, présidente
Timothée Houmard, vice-président
Steve Rufenacht, secrétaire
Ludivine Barthélémy, membre représentante du personnel, avec voix consultative
Jean-Claude Baudoin, membre
Christophe Bissat, membre
Anne-Caroline Chételat, membre représentante du personnel, avec voix consultative
Cindy Cupillard, membre
Nadia Gagg Dagon, membre avec voix consultative
Frédéric Jakob, membre
Jacques Laurent, membre avec voix consultative
Jean Messerli, membre avec voix consultative
Philippe Monard, membre avec voix consultative
François Paccolat, membre
Miguel Perez, membre
Frédéric Richter, membre
Jean-Claude Zwahlen, membre

Comité de direction

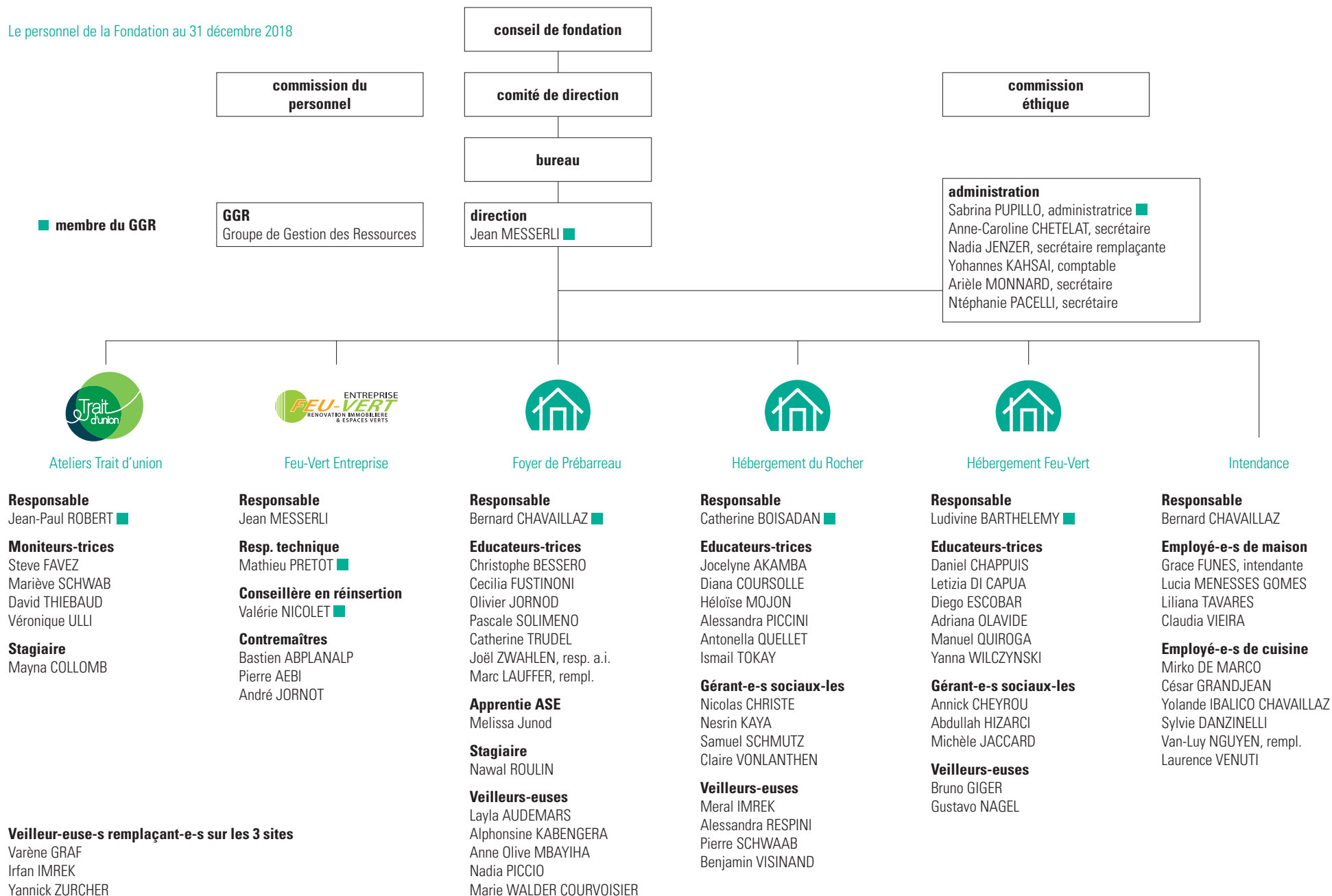
Claudine Stähli-Wolf, présidente
Timothée Houmard, vice-président
Steve Rufenacht, secrétaire
Jean-Claude Baudoin, membre
Christophe Bissat, membre
Cindy Cupillard, membre
Nadia Gagg Dagon, membre avec voix consultative
Frédéric Jakob, membre
Jacques Laurent, membre avec voix consultative
Jean Messerli, membre avec voix consultative
Philippe Monard, membre avec voix consultative
François Paccolat, membre
Frédéric Richter, membre

Bureau

Claudine Stähli-Wolf, présidente
Timothée Voumard, vice-président
Steve Rufenacht, secrétaire
Jacques Laurent, membre avec voix consultative
Jean Messerli, membre avec voix consultative

Direction

Jean Messerli

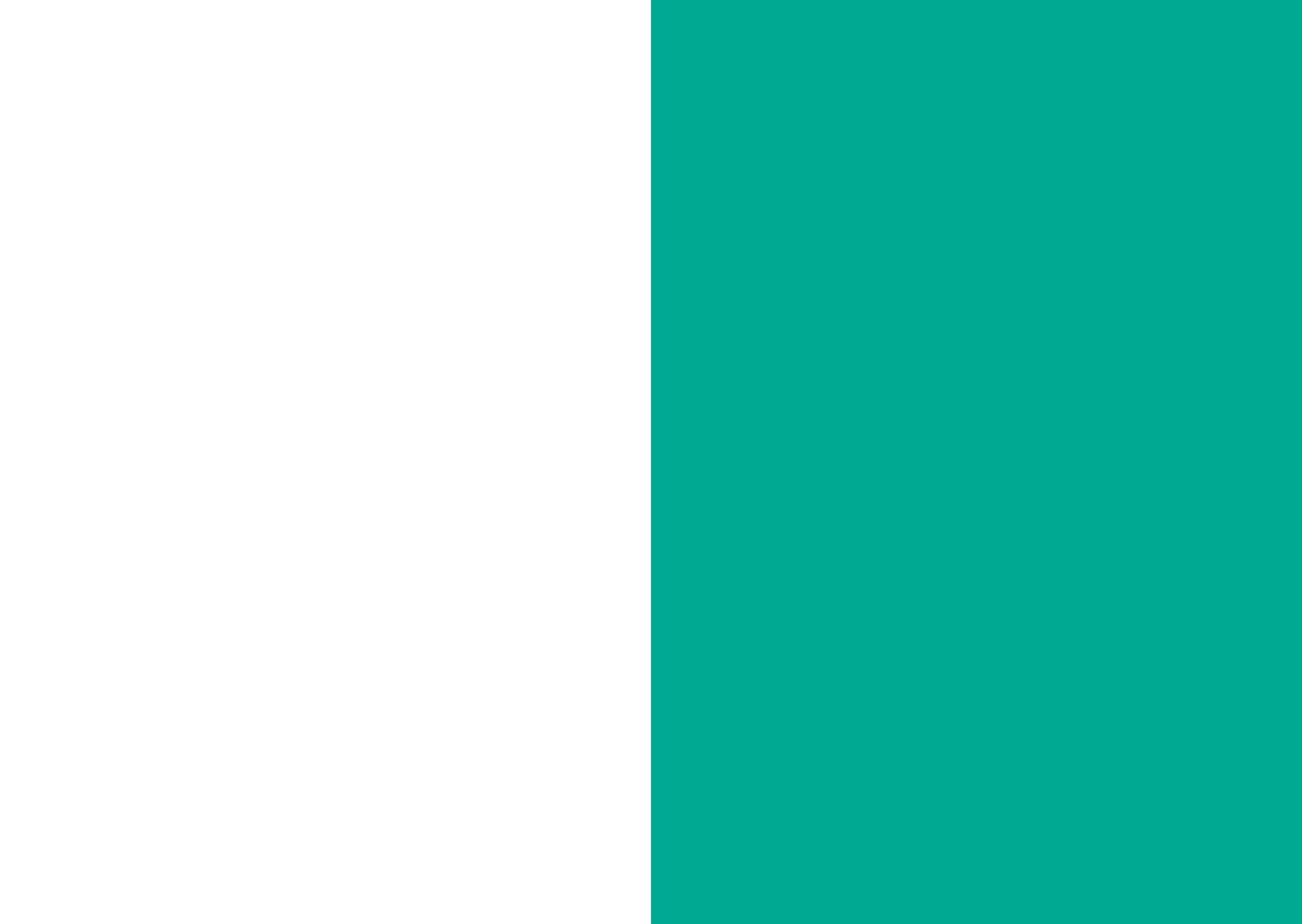


Comptes d'exploitation 2018 Fondation en faveur des adultes en difficultés sociales (FADS), état au 31 décembre 2018

	Hébergement	Foyer de Prébarreau	Feu-Vert Entreprise	Trait d'Union	Fondation	Prestations Propres	Fondation 2018	Fondation 2017
Compens. Coûts intercantonal	3 116 899.73	871 294.70	0.00	0.00	3 988 194.43		3 988 194.43	4 902 623.40
Compens. Coûts extracantonal	28 272.00	0.00	0.00	0.00	28 272.00		28 272.00	-10 054.55
Autres prestations	0.00	0.00	1 920.00	0.00	1 920.00		1 920.00	61 058.00
Produits d'exploitation	0.00	0.00	575 360.32	28 224.04	603 584.36	-119 741.10	483 843.26	434 177.71
Prestations aux usagers	896.75	0.00	4 437.85	0.00	5 334.60		5 334.60	5 100.25
Loyers et intéréts du capital	80.55	522.10	397.55	0.00	1 000.20		1 000.20	973.00
Exploitations annexes	0.00	505.00	0.00	3 061.20	3 566.20		3 566.20	3 580.50
Prestations à personnel/tiers	22 618.80	18 800.99	6 640.00	106.00	48 165.79		48 165.79	70 188.65
Contributions à l'exploitation	3 207.54	1 746.75	613 415.74	666.07	619 036.10		619 036.10	161 035.85
Total produits d'exploitation	3 171 975.37	892 869.54	1 202 171.46	32 057.31	5 299 073.68	-119 741.10	5 179 332.58	5 628 682.81
Salaires	2 165 398.01	1 038 725.99	577 669.06	434 824.40	4 216 617.46		4 216 617.46	4 837 305.25
Charges sociales	528 211.62	247 019.59	140 298.46	102 018.13	1 017 547.80		1 017 547.80	1 186 281.80
Autres charges du personnel	4 301.10	434.35	0.00	0.00	4 735.45		4 735.45	0.00
Honoraires pour prest.de tiers	20 720.00	3 800.00	1 530.75	7 260.00	33 310.75		33 310.75	2 025.00
Total sal.& frais de personnel	2 718 630.73	1 289 979.93	719 498.27	544 102.53	5 272 211.46		5 272 211.46	6 025 612.05
Besoins médicaux	186.45	216.30	0.00	8.00	410.75		410.75	978.35
Vivres et boissons	404 356.67	81 260.72	7 902.41	5 021.85	498 541.65		498 541.65	703 081.89
Ménage	38 531.62	12 856.38	102.35	429.91	51 920.26		51 920.26	30 505.84
Entr.& rép. imm.,mob.,véhicules	34 574.10	27 239.66	23 143.21	4 313.57	89 270.54		89 270.54	77 524.22
Charges d'investissement	2 073.00	338.35	7 430.30	0.00	9 841.65	-119 741.10	-109 899.45	2 114 901.45
Loyers à charges	115 863.75	89 957.10	71 073.70	39 993.45	316 888.00		316 888.00	0.00
Hébergements facturés	1 092 356.70	0.00	0.00	0.00	1 092 356.70		1 092 356.70	0.00
Intérêt passif	28 546.05	13 799.10	12 155.56	4 597.99	59 098.70		59 098.70	53 232.20
Amortissement	26 412.27	15 782.23	14 528.93	5 061.21	61 784.64		61 784.64	87 039.40
Eau et énergie	38 749.88	25 611.49	21 098.75	4 682.20	90 142.32		90 142.32	76 239.23
Ecole, formation et loisirs	2 731.55	4 153.50	31.30	767.15	7 683.50		7 683.50	9 135.70
Bureau et administration	78 917.10	32 018.05	33 556.44	19 013.79	163 505.38		163 505.38	181 461.11
Matériel pour ateliers	0.00	0.00	181 497.00	16 559.05	198 056.05		198 056.05	153 600.58
Autres charges d'exploitation	15 244.31	23 936.53	9 290.73	4 951.28	53 422.85		53 422.85	61 037.05
Total autres charges d'exploit.	1 878 543.45	327 169.41	381 810.68	105 399.45	2 692 922.99	-119 741.10	2 573 181.89	3 548 737.02
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 425 198.81	-724 279.80	100 862.51	-617 444.67	-2 666 060.77	0.00	-2 666 060.77	-3 945 666.26

Bilan 2018 Fondation en faveur des adultes en difficultés sociales (FADS), état au 31 décembre 2018

	FADS 2018	FADS 2017
a) Caisse	9 464.05	17 780.25
Compte de chèques postaux	4 022.50	3 299.68
Emprunts O. R.	1 413.20	4 894.70
Débiteurs	960 932.75	865 198.70
Provision perte sur débiteurs	-149 000.00	-96 700.00
Acomptes versés	-80.00	-893.80
Avance de frais à refacturer	-692.20	0.00
Avance au personnel	-257.10	-3 077.80
Compte d'attente	1 877.75	207.20
Autres débiteurs	408.00	408.00
Stocks marchandises (atelier)	9 511.30	4 748.42
Garantie loyer	83 559.10	91 599.70
Actifs transitoires	33 834.00	42 020.97
Total actifs circulants	954 993.35	929 486.02
b) Créance Etat de Neuchâtel (Réseve fluc. Valeur)	352 600.00	370 300.00
Créance Etat de Neuchâtel (assainissement)	193 614.00	0.00
Créance Etat de Neuchâtel (apport. Supp.)	98 352.00	98 100.00
Aménagement Immeuble	0.00	4 487.80
Équipements	207 079.28	225 788.09
Véhicules	17 282.00	24 968.00
Informatique et communication	7 739.99	16 642.02
Total actifs immobilisés	876 667.27	740 285.91
TOTAL DE L'ACTIF	1 831 660.62	1 669 771.93
c) Créanciers	214 212.14	189 897.05
Autres créanciers	10 718.25	10 426.25
Compte d'attente	9 464.20	10 349.46
Caution Hébergement différenciés	2 106.00	1 650.00
Rentes AVS/AI résidents	-137.15	815.10
Dettes financières	692 138.73	1 077 284.86
Passifs transitoires	74 218.26	55 901.75
Avance de trésorerie/Etat de NE	2 156 823.20	6 895 277.59
Avance sur excédent de charges 2017	3 034 432.00	0.00
Avance sur excédent de charges 2019	200 000.00	0.00
Avance sur excédent de charges 2016+2017	650 000.00	0.00
Avance sur excédent de charges 2018	400 000.00	0.00
Emprunt prévoyance.ne	352 600.00	370 300.00
Emprunt prévoyance.ne (assainissement)	193 614.00	0.00
Prévoyance.ne apport supplém.	98 352.00	98 100.00
Total capital étranger	8 088 541.63	8 710 002.06
Capital	228 412.29	464 951.93
Résultat reporté emprunt prév.ch (réserve. Fluc. Val.)	0.00	-21 500.00
Emprunt prévoyance.ne	0.00	0.00
Déficit 2017 reportés	-3 945 666.26	-3 588 516.73
Fonds Loterie Romande	126 433.73	50 500.93
Total capital propre	-3 590 820.24	-3 094 563.87
TOTAL DU PASSIF	4 497 721.39	5 615 438.19
RESULTAT DE L'EXERCICE	-2 666 060.77	-3 945 666.26



Fondation en faveur des adultes
en difficultés sociales
rue Fritz-Courvoisier 27
2300 La Chaux-de-Fonds
www.fads-ne.ch